Pays : République de Guinée
Plan de Travail Annuel (AWP) 2011

Programme d'Appui à l'Amélioration de la Gouvernance démocratique et au renforcement des capacités humaines et institutionnelles

Effet(s) de l'UNDAF : D'ici 2011, les populations connaissent, expriment librement leurs droits, participent au processus démocratique et au développement socioéconomique dans le cadre d'institutions consensuelles axées sur les résultats

Effet(s) escompté(s) du Programme de Pays (UNDAF) :

1. Le processus de décentralisation est consolidé
2. Les citoyens bénéficient de services publics de qualité, notamment dans les domaines (éducation, santé, eau, développement rural, etc.)
3. La gestion des finances publiques est améliorée
4. L'impact de l'aide publique sur les conditions de vie de la population est renforcé
5. L'administration publique, les partis politiques, la société civile, le secteur privé participent efficacement au processus de développement

Effet(s) escompté(s) du Programme de Pays (CPD) :
(Lié(s) à l'intervention et extraits du CPAP)

1. Le processus de décentralisation est amélioré et consolidé
2. Les prestations des services publics sont améliorées et mieux coordonnées et le niveau de corruption est sensiblement réduit
3. La promotion et la protection des droits des populations sont mieux assurées
4. Les règles du jeu démocratique sont mieux connues et respectées par tous les acteurs

Produit(s) escompté(s) du Programme de Pays (CPD) :
(Lié(s) à l'intervention et extraits du CPAP)

1.0 <u>Amélioration et consolidation de la Gouvernance locale</u>

1.1 La formation des populations et de 500 acteurs clés de la décentralisation est assurée pour une gestion efficiente des collectivités locales et la participation de qualité des femmes et des jeunes dans les instances de prise de décision;
1.2 Les plans de développement locaux (PDL) sont élaborés, approuvés et mis en œuvre dans 43 CL ;
1.3 Les outils et les procédures de mobilisation et de gestion des ressources financières des CL sont améliorés et les fonds destinés à l'investissement sont accrus dans les zones d'intervention ;

2.0 <u>Amélioration des prestations des services publics</u>

2.1 L'efficacité interne des services publics est améliorée et les mécanismes de coordination de l'aide renforcés et conformes à l'esprit de la déclaration de Paris ;
2.2 La transparence dans le fonctionnement de l'administration publique est renforcée par une meilleure connexion de la chaîne de contrôle des dépenses publiques et la formation en audit et passation des marchés ;
2.3 La lutte contre l'impunité est améliorée à travers le renforcement des capacités de la Chambre des comptes et des organisations publiques et associative de lutte contre la corruption (ANLC, OSC)

3.0 <u>Promotion et protection des droits des populations</u>

3.1 Des mécanismes d'information de proximité et d'accompagnement sont mis en place et mieux structurés pour favoriser l'accès à la justice des populations pauvres et vulnérables ;
3.2 L'organisation judiciaire est rationalisée et dispose d'un personnel mieux formé et plus conscient de leurs rôles dans la construction de la démocratie et de l'état de droit
3.3 La promotion et la protection des droits des populations sont mieux assurés, notamment avec l'implication des OSC.

4.0 <u>Connaissance et respect des règles du jeu démocratique par les acteurs</u>

4.1 La communication entre les principaux acteurs de la vie politique est améliorée et les partis politiques, les syndicats, les OSC et les medias jouent leur rôle dans la promotion de la démocratie ;
4.2 Le contrôle du Parlement sur l'action du gouvernement est renforcé
4.3 Le processus électoral est amélioré avec un cadre institutionnel aligné sur les standards internationaux
4.4 Un programme de renforcement des capacités des radios rurales et communautaires est mis en œuvre pour la promotion des OMD et du dialogue social.

Partenaires de réalisation :

- Institution de tutelle signataire : Ministère de la Coopération Internationale et Ministère de l'Administration et de la Décentralisation.
- Structure de réalisation : Primature, MJ&GS, MEF, MT&FP, MAD, MTNTI, SGG, M. Défense, Ministère de l'Information, CNC, OSC, ONDH, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Agence Nationale de Régulation des Télécommunications

Autres partenaires :

Nationaux : Sociétés minières, sociétés de télécommunication, OSC, Universités,
Internationaux : FMI, Banque Mondiale, BAD, UE, CEDEAO, UA, OIF, AFD, USAID, GTZ, Ambassade de France (SCAC), Ambassade d'Allemagne, Ambassade du Royaume d'Espagne, Ambassade de Chine, Ambassade du Japon.

Texte explicatif

Suite à l'approbation du Document de Programme de Pays (CPD) par le Conseil d'Administration du PNUD en juin 2006 à New-York et la signature du Plan d'Action du Programme de Pays (CPAP) le 12 décembre 2006 à Conakry, le présent Plan de Travail Annuel (AWP) a été élaboré et conclu entre le PNUD, la Primature, le Ministère du Plan et de la Coopération Internationale et le Ministère de la Décentralisation et du Développement Local.

Au cours de l'année 2011, le programme gouvernance continuera à appuyer les Objectifs du Millénaire pour le Développement relatifs à la gouvernance locale, économique, judiciaire, sécuritaire et démocratique et apportera un appui spécifique au processus de transition en cours dans le pays à travers cinq composantes principales :

- Appui au processus de transition
- Décentralisation et développement local
- Modernisation de l'administration et lutte contre la corruption
- Promotion et protection des droits des populations
- Connaissance et respect des règles du jeu démocratique.

Dans cette perspective, le présent Plan de Travail Annuel (PTA) récapitule les interventions des différents projets de gouvernance financés sur les ressources régulières du PNUD ainsi que ceux financés par les partenaires. Dans ce dernier cas, il s'agit notamment du projet d'appui à la modernisation de l'administration publique financé par le Gouvernement Espagnol. Le PTA intègre également les appuis apportés conjointement par le PNUD et le FENU pour la consolidation de la décentralisation et du développement local. D'autres projets du domaine de la gouvernance font l'objet de PTA séparés : projets d'appui à la consolidation de la paix, y compris celui de la réforme des FDS (financés par le PBF), et le projet d'appui au cycle électoral.

. Toutefois, en raison des spécificités liées au projet électoral, un PTA spécifique est élaboré pour ce projet.

I. Résultats annuels attendus en 2011

1. Décentralisation
   - Le cadre stratégique de la décentralisation et du développement local est finalisé;
   - Un Fonds de développement local est mis en place et rendu fonctionnel dans les CRD de la Haute Guinée et de la Guinée forestière ;
   - Le SAFIC est mis en œuvre dans les collectivités de la Haute Guinée et de la Guinée Forestière ; Les capacités des acteurs clés de la décentralisation sont renforcées sur la maîtrise du code des collectivités locales ;
   - La monographie des CL des préfectures de Boké et de Boffa est finalisée ;

2. Modernisation de l'administration et lutte contre la corruption

a. *Modernisation de l'Administration à travers les TIC*
   - La stratégie nationale de e-gouvernance est validée;
   - Une Table ronde des bailleurs est organisée en vue du financement de la stratégie de développement des TIC
   - La numérisation des archives du Secrétariat Général du Gouvernement est finalisée
   - Les actes communautaires de la CEDEAO sont transposés dans le droit national;

b. *Lutte contre la corruption et moralisation du secteur public*
   - Un diagnostic du système de contrôle de la gestion économique et financière est réalisé et un programme de renforcement des capacités de contrôle élaboré;
   - Les marchés publics exécutés sont régulièrement publiés en ligne et dans un bulletin ;
   - Les capacités des acteurs (notamment l'ANLC et les OSC) dans le domaine de la lutte contre la corruption sont renforcées

c. *Réforme de l'administration publique et coordination de l'aide publique au développement*

- Un programme national de réforme de l'administration est élaboré et adopté ;
- Les mécanismes de coordination de l'aide sont renforcés autour de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté ;
- Les capacités des cadres nationaux et du personnel des projets sont renforcées en gestion de projet sous exécution nationale[1];
- Un appui est apporté à l'organisation d'une réunion des bailleurs de fonds en vue de la mobilisation des ressources nécessaires pour répondre aux attentes prioritaires des populations et relancer le processus de développement.

3. Promotion et protection des droits des populations
   - Les connaissances des citoyens sur leurs droits et devoirs sont améliorées ;
   - Les jeunes ont recours davantage aux moyens pacifiques de résolution des conflits ;
   - Une assistance judiciaire gratuite de proximité est mise en place pour 250 personnes vulnérables ;
   - Le système judiciaire est renforcé et les instruments de promotion et de protection des droits de l'homme sont mis en place ;
   - Un diagnostic des conséquences économiques et sociales de la détention préventive est disponible

4. Connaissance et respect des règles du jeu démocratique
   - Le processus électoral est amélioré avec un cadre institutionnel aligné sur les standards internationaux ;
   - Les capacités des médias sont renforcées;
   - Les acteurs non étatiques participent efficacement au processus de transition dans un cadre de dialogue ;

5. Elaboration d'une Vision prospective «Guinée, Vision 2035» du développement
   - Le processus d'élaboration de la Vision est relancé
   - L'enquête sur les aspirations est réalisée et la base de la prospective est construite ;
   - Les scénarios de développement du pays sont construits et partagés.

II. Stratégie d'intervention : Conformément aux orientations définies dans le CPAP, la stratégie d'intervention du programme repose principalement sur :

- la consolidation des acquis des projets du Programme de pays 2002-2006 du PNUD, notamment ceux liés aux interventions du TRAC et du FENU;
- la recherche de complémentarité et de synergie avec les interventions des institutions africaines (CEDEAO et Union Africaine) et d'autres partenaires de développement (Union européenne, USAID, Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, l'Organisation Internationale pour la Francophonie, AFD, etc.), des partenaires bilatéraux, du secteur privé et des organisations non gouvernementales pour la rationalisation des interventions et le renforcement des capacités pour l'atteinte des OMD;
- les enseignements tirés de la mise en œuvre des différents projets de gouvernance en 2010, des résultats de mise en œuvre du programme sur les deux dernières années et de l'évaluation des capacités.

III. Arrangements de gestion

- Ce Plan de travail annuel du programme gouvernance sera signé sous la responsabilité du Ministère de la Coopération Internationale, en étroite collaboration avec le Ministère de l'Administration et de

[1] Contribution à l'opérationnalisation de l'UCC

la Décentralisation qui assurera la tutelle du programme en raison de la transversalités des activités prévues et de la nature des composantes du programme.

- Le programme est mis en œuvre à travers deux unités de gestion dont une unité centrale à Conakry et une unité de terrain à Kankan chargée de la mise en œuvre du PDLG II. En dépit de cette rationalisation, chaque projet est placé sous la responsabilité technique du département ministériel dont les missions sont le plus en adéquation avec les activités menées.

- Chaque unité est animée par une équipe de pilotage composée d'un directeur national, nommé par le Gouvernement et d'une unité de gestion comprenant le coordonnateur national, administrateur du projet appuyé d'une équipe technique. Une collaboration approfondie des unités est attendue même si chaque unité reste responsable de l'atteinte des résultats planifiés dans son plan de travail annuel et dispose à cet égard de l'autonomie de gestion.

- Les missions des unités de gestion s'étendent à l'ensemble des tâches nécessaires à l'exécution et à la mise en œuvre des projets de son portefeuille (mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières ; planification, suivi et coordination des actions ; suivi et évaluation périodique interne des différentes composantes ; secrétariat technique du comité de suivi de composante et du comité de pilotage).

- Le programme est mis en œuvre sous la responsabilité d'un Comité de pilotage, organe de décision, dont la fonction principale consiste à : donner au programme et valider les orientations stratégiques et les axes prioritaires d'intervention conformément aux priorités nationales ; examiner l'état d'avancement annuel de la mise en œuvre du programme sur la base des rapports établis ; décider des corrections nécessaires pour une meilleure exécution des activités ; donner des directives nécessaires à la bonne exécution du programme.

- Présidé par le Secrétaire général du Ministère de tutelle du programme, le Comités de pilotage se réunit deux fois par an sur convocation de son président et un dispositif réglementaire précisera la composition du comité et les modalités de son fonctionnement.

- Les ressources prévues dans le PTA sont mises en œuvre selon la modalité de paiement direct aux prestataires. Conformément aux directives liées à l'exécution nationale notamment celles relatives aux dispositions à entreprendre en cas de conclusion défavorable de l'audit, aucune avance de fonds ne sera autorisée cette année à l'exception des ressources nécessaires au fonctionnement quotidien des unités de terrain. Des mécanismes de gestion directe sont exceptionnellement mis en place pour assurer le fonctionnement normal des unités et l'exécution dans les délais des activités planifiées.

- **Responsabilités du Gouvernement** : Pour la bonne exécution du programme, le Gouvernement s'engage à mettre à la disposition de chaque projet des locaux avec des bureaux fonctionnels et le personnel national de contrepartie (Directeur national du projet et autres cadres fonctionnaires concernés par la réalisation d'activités spécifiques). En outre, le Gouvernement s'engage à verser, en début d'année, une contrepartie financière annuelle par projet conformément aux engagements à ce jour.

- Les fonds de contrepartie nationale sont destinés au financement des dépenses courantes liées notamment à l'entretien des locaux et des équipements mis à la disposition des projets et la prise en charge de toute autre dépense pertinente non éligible sur les fonds du PNUD. Le financement des charges récurrentes, une fois les projets achevés, relèvera du Budget de l'Etat. Le Gouvernement prendra également les dispositions qui s'imposent pour la capitalisation des meilleures pratiques et expériences développées par le programme.

- **Principaux risques encourus dans la mise en place et le fonctionnement du projet :** un retard dans la mise en place de la contrepartie de l'Etat ; la non maîtrise de l'esprit et des modalités

pratiques de mise en œuvre du paiement direct; le manque de transparence dans la sélection des consultants et des ONG ; l'instabilité monétaire et le risque de change ; le manque de ressources mises à la disposition des structures-cibles des projets du programme par le Gouvernement pour leur fonctionnement ; les interférences des responsables administratifs et politiques dans la gestion du programme ; le non respect des engagements politiques entraînant de fait un environnement peu propice à la mobilisation des ressources humaines et financières nécessaires.

- **Risques institutionnels :** La recherche du consensus dans le cadre d'approche de paiement direct en cas d'avis défavorable de l'auditeur ; les concordances des échéances tant entre les institutions gouvernementales qu'à l'intérieur des NU et entre les deux parties paraît soumises à des incertitudes ; les délais longs de mise en place des principaux partenariats ; la coordination des activités sur le terrain.

IV. Suivi et évaluation

Conformément aux modalités préconisées par l'UNDAF et aux orientations décrites dans le CPAP, le suivi et l'évaluation des projets reposent principalement sur :

- les rapports trimestriels de suivi et d'avancement élaborés et soumis par le Directeur/coordonnateur national des projets au PNUD et à la Direction Nationale de la Coopération pour exploitation par les services gouvernementaux de suivi de l'aide, au comité des effets et au projet d'appui à la gouvernance démocratique et au renforcement des capacités humaines et institutionnelles ;
- la revue à mi-parcours (en fin juin ou début juillet) pour apprécier les avancées et les difficultés dans la réalisation des produits et les progrès vers les effets ;
- la revue annuelle, effectuée au 4ème trimestre de l'année en cours, en vue de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs, tirer les enseignements et programmer les cibles annuelles de produits et les activités pour la prochaine année. Le Rapport d'avancement standard (SPR), élaboré à l'issue de cette revue, est exploité par les Groupes thématiques et lors de la réunion d'examen annuel de l'UNDAF ;
- l'audit annuel des projets ;
- les rapports de visites périodiques sur le terrain ;
- les réunions de coordination des projets du programme
- les rencontres des membres du groupe thématique
- l'évaluation d'effet gouvernance dans le plan de suivi-évaluation du PNUD et de l'UNDAF.

Dès la signature du Plan de Travail Annuel consolidé, un PTA sera élaboré pour chaque projet sur une base trimestrielle et semestrielle. Ces PTA donneront les indications relatives à chaque projet et seront transmis au Gouvernement, au Représentant Résident du PNUD et aux agences de réalisation.

V. Contexte juridique

Dans le contexte de mise en œuvre des activités du PNUD selon les modalités opérationnelles harmonisées du Groupe des Nations Unies pour le Développement (GNUD), le présent AWP, combiné avec le CPAP dont il constitue une partie intégrante, est le document de projet visé à l'article premier, paragraphe 1, de l'accord-type d'assistance de base conclu et signé le 13 février 1975 entre le Gouvernement de la Guinée et le PNUD.

Période couverte par le Programme : 2007- 2011 **Composante du Programme** : Amélioration de la Gouvernance démocratique et Renforcement des Capacités humaines et institutionnelles **Titre des projets** : 1. Appui à l'amélioration de la Gouvernance démocratique et au renforcement des capacités 2. Appui à la modernisation de l'administration publique à travers les TIC 3. Projet de Développement local en Guinée II **Code des projets**: **GIN Award ID:** 00047665 **GIN Award ID:** 00048798 **GIN Award ID:** 00049524 **Modalités d'exécution** : Exécution nationale (NEX); Exécution Directe (DEX)	Budget estimatif 2007-2011 (en USD) : **15 086 000** Budget estimatif 2011 (en USD) : **1 740 346** **Sources :** Ressources allouées : 1 740 364 **USD** Ressources ordinaires PNUD : **1 300 000** USD - FENU : **300 000 USD** - Gouvernement (en natures) : local avec bureaux fonctionnels+ personnel national de contrepartie (estimé à 20.000 USD) - Royaume d'Espagne : **90 364 USD** **Ressources à mobiliser :** - Gouvernement (en espèces) : USD - Secteur privé : USD - Collectivités locales (CRD) : **50 000 USD** - A rechercher : USD

Approuvé au nom de :	**Signature**	**Date**	**Nom/Titre**
Gouvernement :	Ministère de la Coopération Internationale – Le Ministre – R.G	7/2/2011	**Dr Moustapha Koutoubou Sanoh** Ministre de la Coopération Internationale
Partenaires de réalisation	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation – Le Ministre – R.G		**Alhassane Condé,** Ministre de l'Administration et de la Décentralisation
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le développement – Guinée	07/02/11	**Anthony K. Ohemeng-Boamah,** Représentant Résident

PLAN ANNUEL DE TRAVAIL (PTA)

Titre du Projet: Projet d'Appui à la Gouvernance Démocratique et au Renforcement des Capacités (PAGDeRC)

PRODUITS ESCOMPTES *Et indicateurs, y compris les objectifs annuels*	ACTIVITES PLANIFIEES *Lister toutes les activités, y compris de S&E qui seront entreprises durant l'année pour réaliser les produits du CP énoncés*	CADRE CHRONO				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIE			
		1T	2T	3T	4T		Fonds	Donateur	Description dans le budget	Montant (en USD)
Priorité nationale: Amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités institutionnelles et humaines										
Effet UNDAF: D'ici 2011, les populations connaissent, expriment librement leurs droits, participent au processus démocratique et au développement socio-économique dans le cadre d'institutions										
Effet Programme pays: Le processus de décentralisation est amélioré et consolidé										
Indicateurs Effet PP: - Autonomie financière des collectivités par la formation des nouveaux élus locaux et l'appui à l'élaboration de 43 PDL, 60% d'usagers satisfaits des prestations des										
Lignes de service du MYFF: 2.1, 2.3, 2.4, 2.6, 2.7										
Stratégie de partenariat: PNUD (PAGDeRC et PDLG2) et l'UNESCO mènent des activités de recherche action, de formation et de sensibilisation au niveau de chaque collectivité locale pour produire des outils didactiques et vulgariser les textes relatifs à la décentralisation et autres PNUD (UPS, PAGDeRC et PDLG2), USAID, GTZ et AFD contribuent à l'élaboration de la lettre de politque nationale de la décentralisation PNUD (PAGDeRC et PDLG2), FENU mettent en place un vaste programme de renforcement des capacités des collectivités locales avec la participation de l'Union Européenne, de la Coopération Française, de l'USAID et des Sociétés minières (ALCAN-RIO TINTO, CBG, CEMAFO, SMD, SAAG, ...) PNUD (PAGDeRC et PDLG2) , FENU : appuient à la mise en place d'un fonds de développement local et d'une base de données sur les collectivités										
Mécanismes de suivi: Elaboration de rapports trimestriels de suivi et d'avancement, réunions trimestrielles par les différents partenaires; revus à mi-parcours, revues annuelles, et coordination technique du par le ministère de tutelle										
Produit 0.1: Le cadre légal et règlementaire de la décentralisation est amélioré et vulgarisé *Baseline: Inexistence d'une politique nationale de la décentralisation et d'un mécanisme de transfert de ressources aux CL* *Indicateurs: Nbre de consultants recrutés, nbre de voyages d'études appuyés, existence de la lettre de politique , existence d'un mécanisme de transfert des ressources aux CL* *Cibles annuelles: Ateliers de validation organisés, Document de politique disponible*	Contribution à la realisation de trois ateliers de validation du document de politique nationale de la décentralisation, à Kindia, labé et Conakry		X	X		DND/PNUD	TRAC	PNUD	71300 71600	15 000 5 000
Produit1.2: Les PDL sont élaborés, approuvés et mis en œuvre dans 43 CL *Baseline: 1 monographie de préfecture de Boké et Boffa débutée en fin 2008, en cours de finalisation* *Indicateurs: disponibilité de la monographie* *Cibles annuelles: 1 monographie de 15 CRDs et 2 CU actualisée et validée disponible, un rapport d'evaluation du fonctionnement de l'ecole de seredou est disponible*	Finalisation de la monographie de Boké et Boffa	x				MP/DNP	TRAC	*PNUD*	*72 100*	10 000
	Evaluation du fonctionnement de l'école de Sérédou		*x*	*x*		DND/PNUD	TRAC	PNUD	71300 71600	15 000 5 000

aWx

Produit 2.1: La transparence dans le fonctionnement de l'administration publique est renforcée par une meilleure connexion de la chaîne de contrôle des dépenses publiques et la formation en audit et passation des marchés *Baseline: Baseline: Faible transparence dans la gestion publique;* *Cibles annuelles: Un profil de la gouvernance élaboré; les marchés publics exécutés sont publiés sur le site du MACEF* *Indicateurs: nombre de marchés publiés en ligne;* *Cibles annuelles: un site web du ministère du contrôle économique en ligne et publiant les marchés;*	Elaboration d'un profil annuel de la gouvernance			x	x	MACEF/Consultant	TRAC	PNUD	72100	15 000
	Publication des marchés exécutés sur le site web du ministère des audits et du contrôle economique et financier d'un bulletin sur les marchés publics		x	x	x	MACEF//MEF	TRAC	PNUD	72100	2 582
Produit 2.2: L'efficacité interne des services publics est améliorée et les mécanismes de coordination renforcés et conformes à l'esprit de la déclaration de Paris *Baseline: Evaluation du DAP Gouvernance entamée en 2009 et non finalisée ; absence d'état des lieux du secteur public;* *Indicateurs: existence du rapport d'évaluation des effet du DAP, nbre d'agents formés, nbre de groupes thématiques constitués et opérationnels, voulume de l'aide mobilisée* *Cibles annuelles: Les mécanismes de coordination de l'aide sont renforcés; les capacités nationales en matière de coordination de l'aide sont renforcées; Une réunion des bailleurs est organisée en vue du financement des besoins prioritaires du pays*	Appui à la formulation d'un Programme national de réforme de l'Administration publique	x	x	x	x	PNUD/UPS	TRAC	PNUD	71300 71600 74500	15 000 20 000 10 000
	Appui au renforcement des capacités nationales (formation, participation à de séminaires /ateliers d'échanges d'expériences etc.) en matière de coordination de l'aide	x	x			PNUD/UPS	TRAC	PNUD	72100 71600	10 000 20 000
	Appui à l'organisation d'une réunion des bailleurs pour la mobilisation des ressources nécessaires pour répondre aux besoins prioritaires du pays	x	x			PNUD/UPS	TRAC	PNUD	72100 71300 71600 74500	30 000 35 000 20 000 15 000
Produit 2.3: La lutte contre l'impunité est améliorée à travers le renforcement des capacités des organisations publiques et associatives de lutte contre la corruption *Baseline: Faible capacité des acteurs étatiques en matière de repression des infractions économiques* *Indicateurs: Nbre d'agents publics disposant de capacité à élucider les infractions économiques; Nombre de personnes touchées par la campagne,* *Cibles annuelles: un diagnostic du système de contrôle est*	Diagnostic du système de contrôle de la gestion economique et financiere / Elaboration d'un programme de renforcement du Système de contrôle économique et financier de l'Etat	x	x			MACEF/MEF	TRAC	PNUD	71300 72100	15 000 30 000
	Appui institutionnel (formation, équipements) aux organisations publiques et associatives engagées dans la lutte contre les linfractions économiques et financières		x	x		MACEF/ANLC	TRAC	PNUD	72100 72200 74500	20 000 20 000 10 400

ay

élaboré; 50 agents publics formés à la repression des infractions économiques; une campagne anti-fraude réalisée et diffusée à travers les différents canaux de communication existant	antifraude					nt	TRAC	AID/UE	72100 71300 71600	10 000 2 000 3 000
TOTAL PRODUIT 2										**297 982**
Produit 3.1: Des mécanismes d'information de proximité et d'accompagnement sont mis en place et mieux structurés pour favoriser l'accès à la justice des populations pauvres et vulnérables ; *Baseline: Inexistence de système d'assistance judiciaire, accès difficile des citoyens à l'information juridique, tissu social fragile* *Indicateurs: 250 personnes vulnérables assistées dans leur processus judiciaire;*	Assistance judiciaire gratuite à 250 personnes vulnérables (femmes, handicappés, PVVIH, jeunes, malades mentaux, ...)	x	x	x	x	Parajuristes \CIP	TRAC	PNUD	72100	20 000
Produit 3.3: L'organisation des OPJ est rationalisée et dispose d'un personnel mieux formé et plus conscient de leurs rôles dans la construction de la démocratie *Indicateur: un rapport de formation de 60 OPJ est disponible pour les regions de Kankan, Labé et N'Zerekoré et de l'état de droit* *Baseline: un travail permanent doit être realisé en direction des forces de defence et de securité* *Cibles annuelles: 60 OPJ des regions de Kankan, Labé et N'zerekoré sont outililées*	Formation des unités d'intervention de la police et de la gendarmerie sur la deotologie et les libertés publiques			x		Consultants//UG	TRAC	PNUD	72100 71300	15 000 5 000
	Appui au renforcement des capacités des auxiliaires de justice (avocats du barreau)		x	x		Barreau/UG	TRAC	PNUD	72100 71600	15 000 5 000
Produit 3.4: La promotion et la protection des droits des populations sont mieux assurées, notamment avec l'implication des OSC *Baseline: Fragilité du tissu social; faible connaissance des droits par les citoyens; Indicateurs: Nombre de personnes touchées par la sensibilisation; nombre de jeunes leaders formés; existence d'un bulletin sur les droits de l'homme; nombre d'émissions radios réalisés* *Cibles annuelles: Au moins 5 unités militaires touchées par la sensibilisation; 100 jeunes leaders formés; un bulletin sur les droits de l''homme existe; au moins 15 émissions radios préparées*	Formation des jeunes leaders à la non-violence et au recours aux moyens pacifiques de résolution des conflits		x			CIP/UG	TRAC	PNUD	72100	15 000
	Appui à l'OGDH pour la publication d'un bulletin annuel des droits de l'homme		x			OGDH	TRAC	PNUD	72100	1 218
	Formation des: i) journalistes aux techniques des emissions interactives, et ii) médias camera à la réalisation et prise de vue ainsi qu'aux genres journalistiques		x			MI/UG	TRAC	PNUD	72100 71600	24 000 6 000
	Sensibilisation pour la consolidation de la paix et de l'unité Nationale en periode electorale		x			CIP\ OSC/MJ\ Sécurité/UG	TRAC	PNUD	72100 71600	17 000 5 000
	Sensibilisation sur les règles en matière de garde à vue à travers 10 émissions radio		x		x	CIP\ OSC MJ\ Sécurité	TRAC	PNUD/UGT	72100	10 000
	Sensibilisation de 1000 citoyens sur les droits et devoirs du citoyens/250 par CIP	x	x	x	x	OSC/MJ/securité/ CIP/UGT	TRAC	PNUD	72100	20 000

ayl

	préventive en collaboration avec Open Society Institute et UNICEF(1)					l'homme/UG				PM
TOTAL PRODUIT 3										
Produit 4.1: La communication entre les principaux acteurs de la vie politique est améliorée et les partis politiques, les syndicats, les OSC et les medias jouent leur rôle dans la promotion de la démocratie ; *Baseline: Faible communication entre les acteurs clés de developpement;* *Indicateurs: nombre d'experts mobilisés; nombre de réunions réalisés par le cadre de dialogue; existence d'une feuille de routeclaire pour le nouveau gouvernement* *Cibles annuelles: Un appui institutionnel (équipements, formation) est apporté aux Institutions républicaines.*										**158 218**
	Appui aux Institutions Républicaines en terme d'équipements et de formation		*x*	*x*		*PNUD/UG*	*TRAC*		72800 72100	20 000 10 000
	Vulgarisation du code de conduites FDS et Resolutions du Conseil de Securité Nations Unies 1325/1820/1880	x	x	x	x	Parajuristes \CIP/UG	TRAC	PNUD	72100	15 000
TOTAL PRODUIT 4										
5. La Vision prospective ''Guinée, Vision 2035'' est disponible et prend en compte la perspective de réalisation des OMD *Indicateur : Document élaboré et approuvé (baseline : ''Guinée, Vision 2010'' ;* *Cibles annuelles : Le processus d'élaboration de la Vision est relancée, l'enquête sur les aspirations est réalisée ; la base de la prospective est construite ; l'analyse structurelle est faite ; les scénarios sont construits; la ''Vision, 2025'' approuvée en Conseil de ministres)*										**45 000**
	Appui à l'élaboration d'une Vision prospective: mise en place d'une assistance technique, de l'équipement et de la fourniture des structures compétentes, sensibilisation en vue de la mobilisation des autres partenaires	x	x	x	x	PNUD/UPS	TRAC	PNUD	71200 71300 71400 71600 72200 74500	40 000 40 000 10 000 30 000 50 000 30 000
TOTAL PRODUIT 5										
TOTAL DU COÛT DES ACTIVITES										**200 000**
										751 200
	Experts nationaux	x	x	x	x	**PNUD**	TRAC		71300	20 000
	Salaires Personnel d'appui UTG et CIP	x	x	x	x	**PNUD**	TRAC		71400	130 000
	Perdiems missions (staff UG , PNUD, CIP)		x	x	x	**NEX/PNUD**	TRAC		71600	47 000
	Equipementsde sécurité et informatiques		x	x	x	**PNUD**	TRAC		72200	3 000
	Communication(connexion internet, cartes de recharge etc)		x	x	x	**NEX**	TRAC		72400	4 000
	utilités et entretien bureau		x	x	x	**NEX**	TRAC		73100	2 000
	Réparations et aménagements bureaux		x	x	x	**NEX**	TRAC		72300	1 500

acy

	Réception comités de pilotage et de suivi		x	x	x	NEX	TRAC		72700	1 500
	Maintenance équipements informatiques		x	x	x	NEX	TRAC		73305	3 000
	Fourniture informatique		x	x	x	NEX	TRAC		72815	800
	Maintenance véhicules et materiels de bureau		x	x	x	NEX	TRAC		73400	7 000
	Audits		x	x	x	PNUD	TRAC		74500	5 000
	Frais bancaires		x	x	x	NEX	TRAC		74500	1 000
	Carburant fonctionnement		x	x	x	NEX	TRAC		74500	15 000
	Assurances		x	x	x	PNUD	TRAC		74500	5 000
TOTAL FONCT.										**248 800**
Priorité nationale: Amélioration de la gouvernance et renforcement des capacités institutionnelles et humaines										
Frais de Fonctionement Contrepartie nationale										
Stratégie de partenariat:										
	Contractuels	x	x	x	x				2610	2 400
	Achat documentation	x	x	x	x				3112	1 000
	Fournitures et petit matériel	x	x	x	x				3121	2 400
	Loyers	x	x	x	x				3311	1 200
	Frais de stage et de formation	x	x	x	x				3322	2 200
	Frais postaux	x	x	x	x				3342	100
	Eau	x	x	x	x				3410	400
	Electricité	x	x	x	x				3420	1 600
	Téléphone et autres frais de télécom	x	x	x	x				3430	1 200
	Cérémonies et réceptions	x	x	x	x				3611	4 000
	Etudes	x	x	x	x				5411	3 500
	Total fonctionnement contre partie									**20 000**
TOTAL FONCTIONNEMNT PAGDRC AVEC PARTIE NATIONAL										**268 800**
TOTAL FOCNTIONNEMNT PAGDRC										**248 800**
TOTAL GENERAL PAGDRC										**1 020 000**

ay

PLAN DE TRAVAIL 2011 PDLG II PREVISIONNEL

PRODUITS ESCOMPTES DU PROGRAMME PAYS	ACTIVITES PLANIFIEES	CADRE CHRONOLOGIQUE				PARTIE RESPONSABLE	BUDGET PLANIFIE			
et indicateurs ; y compris les objectifs annuels	Dresser la liste de toutes les activités, y compris de S&E, qui seront entreprises durant l'année pour réaliser les produits du CP énoncés	1er T	2e T	3e T	4e T		Fonds	Donateur	Description dans le budget	Montant ($ US)

Priorité nationale :

Effet UNDAF : D'ici 2011, les populations connaissent, expriment librement leurs droits, participent au processus démocratique et au développement socio-économique dans le cadre d'institutions consensuelles axées sur les résultats.

Effet Programme Pays : Le processus de décentralisation est amélioré et consolidé; Les capacités productives et les revenus sont augmentés, notamment pour les populations rurales, les femmes et les jeunes dans les régions pauvres ou sinistrées de concentration du SNU.

Indicateurs Effet PP : % de CRD et CU disposant de PDL actualisés et mis en œuvre par des populations mieux sensibilisées et des élus et cadres locaux compétents (baseline : moins de 20 % ; cible : au moins 60%) % d'usager satisfaits des prestations des collectivités (cible : au moins 60%) ; Taux de représentativité dans les organes de délibération des collectivités (cible : au moins 20% de femmes et 30% de jeunes)

Lignes de service du MYFF : 2.6 Décentralisation, Gouvernance Locale

• Principaux risques encourus dans le cadre de la mise en place et du fonctionnement du projet :
- La résistance de la part des ministères techniques à déléguer des responsabilités et des ressources financières aux collectivités territoriales;
- La faiblesse économique du milieu et par conséquent des ressources financières mobilisables localement;
- L'incapacité des services techniques déconcentrés à apporter un appui de proximité aux collectivités territoriales (à cause du manque d'effectifs, d'équipement, parfois d'expérience, et du changement continuel de personnel) ;
- Une culture de la gestion transparente de la chose publique peu développée ;
- Les difficultés opérationnelles à mettre en place un système d'information permettant aux citoyens de participer activement aux débats locaux;
- La non prise des textes d'application du code des collectivités locales pourtant considéré comme une véritable avancée et un puissant outil de mise en œuvre de la décentralisation et de la gouvernance locale.

Stratégie de partenariat : Le Gouvernement financera les services des agents de l'Administration impliqués dans les activités du projet, en particulier les SGCD et les SPD. Le PNUD apportera une assistance financière, le FENU appuiera les collectivités à hauteur de 85%, les CL apporteront une contribution de 15%. Des ressources complémentaires seront mobilisées auprès des Sociétés minières de la zone du projet et auprès d'autres partenaires financiers. Un partenariat technique et financier pourra être envisagé avec les autres Agences du SNU, notamment dans le cadre des activités prévues en Guinée Forestière dans le cadre du Programme conjoint ainsi qu'avec Plan Guinée. ……**Autres partenaires :** Sociétés minières (SAG, SEMAFO)

PRODUIT 1 : FONCTIONALITE ET MAÎTRISE D'OUVRAGE DES COLLECTIVITES LOCALES								**18 000**
	1.2. Capitalisation PARFIC et PADEL							
☐ Nombre d'élus et autres acteurs locaux, de cadres CPD et SD formés à la méthodologie d'autoévaluation assistée	1.2.1 Réalisation des études de capitalisation à partir d'une synthèse analytique des rapports d'autoévaluation assisté		UNCDF	G1310	UNCDF	71300	5 000
☐ 23 Rapports d'évaluation du PARFIC et 7 rapports d'évaluation du PADEL des préfectures de Kouroussa et de Siguiri disponibles et diffusés	1.2.2. Elaboration guide de réalisation PARFIC et PADEL		UNCDF	G1310	UNCDF	71300	PM
☐ Impact des leçons apprises de la mise en œuvre des PARFIC, des PADEL et des pôles économiques sur la planification du développement local en Guinée	1.2.3. Diffusion résultats et guide		UNCDF	G1310	UNCDF	63400	10 000
	1.3. Appui autonomie fonctionnement nouvelles CL partenaires						
☐ Nombre des membres des cadres de concertation (Comités locaux, SPD, SD) contribuant efficacement à l'animation de la	1.3.1. Mise en place mécanismes de communication / consultation des populations et des élus sur une base régulière		UNCDF	G1310	UNCDF	71600	PM

acy

démocratie locale □ Nombre de CL (CRD et CU) ayant élaboré et mis en œuvre leur PARFIC, PADEL ou un pôle économique □ Taux de recouvrement du potentiel imposable □ Niveau de mobilisation des autres ressources internes des CL □ Pourcentage de budgets locaux et de documents de programmation de développement local genre sensibles	1.3.2. Formation des différents comités locaux, des CPD et des SD					UNCDF	G1310	UNCDF	75700	5 000
	1.4. Réalisation du SAFIC dans les nouvelles CL partenaires									
	1.4.1. Élaboration des procédures de planification participative au sein des CL basées sur l'identification des besoins prioritaires					UNCDF	G1310	UNCDF	71200	6 000
						Plan Guinée		Plan Guinée		PM
	1.4.2. Définition et opérationnalisation de mécanismes de concertation / validation des PARFIC / PADEL avec la préfecture (CPD) et les autres intervenants et programmes sectoriel (Impôts, Trésor, etc.)					UNCDF	G1310	UNCDF	71300	8 000
	1.4.3. Diagnostic des collectivités locales					UNCDF	G1310	UNCDF	71300	PM
	1.4.4. Consultations publiques					UNCDF	G1310	UNCDF	71300	PM
	1.4.5. Elaboration de programmes de renforcement et de fonctionnement (PARFIC et PADEL) des CL					UNCDF	G1310	UNCDF	71300	PM
	1.4.6. Restitution des PARFIC et PADEL					UNCDF	G1310	UNCDF	75700	PM
	1.5. Intensification mobilisation ressources internes									
	1.5.3. Intensification collecte ressources locales (identification de l'assiette fiscale, impôts partagés, patrimoine communal ou communautaire, etc.)					UNCDF	G1310	UNCDF	71300	5 000
	1.6. Budgétisation sensible au genre									
	1.6.2. Prise en compte de l'aspect genre (préoccupations des femmes, des jeunes et autres groupes vulnérables) dans les PADEL et autres documents de planification					UNCDF	G1310	UNCDF	71300	2 000
	1.6.3. Appui Personnels FENU					UNCDF	G1310	UNCDF	71400	1 000
PRODUIT 2 : DÉVELOPPEMENT SOUTENU DES ECONOMIES LOCALES										
	2.1. Investissements publics (FDL)									**141 000**
□ Nombre de CL ayant bénéficié de FDL □ Nombre et % de CL appliquant une politique de gestion durable des infrastructures et équipements marchands publics locaux □ Nombre de microprojets ou d'activités de gestion de l'environnement et des ressources naturelles mis en œuvre par les CL partenaires du projet □ Nombre d'activités de promotion de l'économie locale mises en œuvre grâce aux cadres de promotion mis en place par le projet	2.1.1. Actualisation du manuel de procédures du PDLG sur la base des nouveaux guichets du FDL, des pôles économiques et des PADEL					UNCDF	G1310	UNCDF	71200	15 000
	2.1.2. Mise en place du FDL					UNCDF	G1310	UNCDF	72600	65 000
	2.1.3. Suivi des déboursements et de l'utilisation des fonds					UNCDF	G1310	UNCDF	71600	PM
	2.1.4. Audit du FDL					UNCDF	G1310	UNCDF	71200	15 000
	2.2. Gestion et entretien des infrastructures publiques locales									

ay

promotion mis en place par le projet

- Nombre de MPE / porteurs de projets crédibles "Joueurs clé" du développement économique local engagés en faveur de leur milieu identifiés
- Nombre et % de femmes responsables de MPE ou porteuses de projets ayant bénéficié de renforcement de capacité
- Nombre et % de CL ayant mis en place et animant un dispositif d'appui-conseil à l'entreprenariat local
- Nombre et % de CL ayant créé un environnement local favorable aux affaires
- Nombre de contrats / conventions signés dans une CL entre les MPE de la CL et des entreprises / établissements publics et semi-publics
- Nombre de groupements de maîtrise d'œuvre opérationnels mis en place par les jeunes des CL partenaires du projet
- Nombre d'emplois décents créés dans les CL partenaires, en particulier au profit des femmes et des jeunes
- Nombre d'activités génératrices de revenus ou de micro projets à caractère économique ayant bénéficié de financement auprès des IMF partenaires du projet

2.2.1. Elaboration d'un répertoire analytique des modes et pratiques de gestion des infrastructures publiques locales en cours en Guinée					UNCDF	G1310	UNCDF	71300	3 000
2.2.2. Elaboration d'une politique et d'un manuel de gestion des infrastructures					UNCDF	G1310	UNCDF	71300	3 000
2.3. Identification et formulation d'actions de gestion de l'environnement									
2.3.1. Choix d'actions à partir des PADEL					UNCDF	G1310	UNCDF	71300	PM
2.3.2. Renforcement des capacités des CL, des CT et des SD en GERN					UNCDF	G1310	UNCDF	75700	10 000
2.4. Mise en place cadres de promotion économies locales basés sur les PADEL									
2.4.2. Mise en place dans chacune des deux régions d'intervention du projet d'une structure légère de promotion de l'économie locale					UNCDF	G1310	UNCDF	71200	2 000
2.5. Elaboration stratégies de développement économique local									
2.5.1. Exploitation des résultats du SAFIC, notamment le diagnostic des économies locales (DEC)					UNCDF	G1310	UNCDF	71200	PM
2.5.2. Identification, sur la base d'un partenariat public privé, (i) des filières et activités économiques porteuses,					UNCDF	G1310	UNCDF	71200	PM
2.5.3. Elaboration participative de la stratégie de DEL par les structures mises en place, avec l'appui de l'expert international					UNCDF	G1310	UNCDF	71200	PM
2.5.4. Diffusion / vulgarisation de la stratégie de DEL					UNCDF	G1310	UNCDF	63400	5 000
2.6. Renforcement des capacités des promoteurs									
2.6.1. Mise en place d'un dispositif d'appui-conseil à l'entreprenariat local avec maîtrise d'ouvrage communale / communautaire progressive (recours au FDRC)					UNCDF	G1310	UNCDF	75700	PM
2.6.2. Formation des porteurs de projets et des responsables de MPE (formalisation et rentabilité des activités, accès aux marchés, etc.). Au moins 30% des bénéficiaires sont des femmes avec un objectif de parité (recours au FDRC).					UNCDF	G1310	UNCDF	75700	5 000
2.7. Accompagnement des MPE locales (signature et mise en œuvre contrats)									
2.7.1. Habilitation des CL en matière d'initiation / facilitation / accompagnement des MPE locales					UNCDF	G1310	UNCDF	75700	PM
2.7.2. Renforcement des capacités des CPD et des SD en matière de DEL					UNCDF	G1310	UNCDF	75700	3 000
2.7.3. Créaction par les CL d'un environnement local favorable aux affaires et offres de facilités aux entrepreneurs locaux, régionaux, nationaux et étrangers					UNCDF	G1310	UNCDF	75700	3 000

ay

	2.7.4. Négociations et signatures de contrats / conventions entre MPE locales d'une part, les entreprises, les établissements publics et semi-publics (Sociétés minières, hôtels, casernes, lycées, etc.), d'autre part.					UNCDF	G1310	UNCDF	75700	PM
	2.8. Appui aux jeunes pour autoemploi / reduction exode rural et émigration									
	2.8.1. Habilitation des CL en matière de prise en charge de la question de l'emploi des jeunes					UNCDF	G1310	UNCDF	75700	5 000
	2.8.2. Renforcement des capacités des CPD et des SD en matière d'emploi des jeunes					UNCDF	G1310	UNCDF	75700	3 000
	2.8.3. Appui aux jeunes ouvriers locaux pour leur organisation / implication dans les chantiers et / ou leur promotion en groupements de maîtrise d'œuvre.					UNCDF	G1310	UNCDF	75700	4 000
	2.9. Etude de faisabilité du Fonds de Crédit									
	2.9.1. Mission de l'Unité de Microfinance du FENU					UNCDF	G1310	UNCDF	71200	PM
	2.9.2. Appropriation des résultats par les CL, les CPD et les SP					UNCDF	G1310	UNCDF	75700	PM
	2.9.3. Diffusion / vulgarisation auprès des IMF et des MPE					UNCDF	G1310	UNCDF	75700	PM
	2.9.4. Audit FDL					UNCDF	G1310	UNCDF	72100	20 000
PRODUIT 3 : METHODES D'INTERVENTION HARMONISEES										**58 000**
	3.1. Généralisation du MIS dans les régions d'intervention									
☐ Plateforme de concertation au niveau préfectoral et régional destinée à l'harmonisation des données du MIS ☐ Nombre de préfectures et de régions où le MIS est installé et fonctionnel ☐ Au moins une ADR est en place et fonctionnelle ☐ Rapport d'étude sur la planification ☐ Nombre de plans et de budgets élaborés et mis en œuvre. ☐ Nombre de préfectures et de régions où le MIS est installé et fonctionnel ☐ Une base de données mise en place et fonctionnelle	3.1.1. Point / répertoire analytique des instruments, approches et méthodes d'intervention en décentralisation et en gouvernance locale en vue de proposer une démarche harmonisée de planification / coaching / suivi des CL					UNCDF	G1310	UNCDF	71200	PM
	3.1.2. Définition sous la coordination de la DND d'une plateforme de concertation au niveau préfectoral et régional (incluant tous les projets) en vue d'harmoniser les données qui alimenteront le MIS					UNDP	04000	UNDP	75700	5 000
	3.1.3. Equipement en matériel informatique des services préfectoraux (en partenariat avec d'autres programmes)					UNCDF	G1310	UNCDF	72200	20 000
	3.1.4. Installation et fonctionnalité du MIS dans les services préfectoraux et régionaux compétents					UNCDF	G1310	UNCDF	71600	8 000
	3.1.5. Formation des cadres des CL, des services préfectoraux et régionaux					UNCDF	G1310	UNCDF	75700	PM
	3.1.6. Appui à la mise en place d'une base de donées au niveau du MDDL					UNCDF	G1310	UNCDF	75700	50 000

ay

PRODUIT 4 : PILOTAGE DE LA DECENTRALISATION PAR LE NIVEAU										**30 000**
☐ Les investissements de l'Etat et des partenaires au développement de la Guinée en faveur des collectivités locales se réalisent à travers un dispositif technique et financier pérenne reconnu et accepté de l'ensemble des acteurs. ☐ Nombre de préfectures et de régions où le MIS est installé et fonctionnel. ☐ Nombre de ministères et d'institutions de l'Etat qui intègrent les préoccupations de développement local et de dévolution de responsabilité au niveau des collectivités locales dans plans d'action. ☐ Nombre de questions transversales liées à la décentralisation et à la gouvernance locale (procédures de planification locale, système de suivi évaluation de la décentralisation, mode de financement des investissements publics locaux, etc.) ont fait l'objet de discussion dans un cadre partenarial formel ou non ayant réuni le Gouvernement et ses PTF engagés dans la	**4.1. Contribution à l'élaboration du cadre stratégique**					UNCDF	G1310	UNCDF	74500	5 000
	4.2. Contribution au renforcement des capacités au niveau central					UNCDF	G1310	UNCDF	75700	10 000
	4.4. Appui à la mise en place d'un cadre interministériel de suivi et de pilotage de la décentralisation.					UNCDF	G1310	UNCDF	74500	5 000
	4.5. Contribution à la mise en place d'un cadre de concertation des acteurs de la décentralisation au niveau central					UNCDF	G1310	UNCDF	74500	5 000
	4.6. Contribution opérationnalisation Observatoire de la décentralisation					UNCDF	G1310	UNCDF	74500	5 000
	4.7. Contribution élaboration système pérenne financement &appui technique à la décentralisation					UNCDF	G1310	UNCDF	71200	PM
TOTAL SOUS PRODUITS (1,2,3 et 4)										**247 000**
5. GESTION DU PROJET, FONCTIONNEMENT ET APPUI TECHNIQUE LOCAL										
☐ Ressources financières disponibles	**5.3. Formation du personnel**					UNDP	4000	UNDP	75700	10 000
	5.5. Fonctionnement									
Personnel: Coordination et antennes										
	Honoraire personnel					UNDP	4000	UNDP	71400	130 000
	Consultants Nationaux					UNDP	4000	UNDP	71300	10 000
	- Salaire récurent Payroll Cost GS/Staff					UNCDF	G1310	UNCDF	62200	15 000
	Sous-total personnel projet									***165 000***
Equipement de projet										
	Equipement de bureau					UNDP	04000	UNDP	72200	PM
	Equipement solaire antenne					UNDP	04000	UNDP	72200	PM
	Sous-total équipement de projet									-
Installation et fonctionnement des bureaux										
	Réalisation latrines externes à CAT Kankan					NEX	04000	UNDP	73200	4 000
	Location, entretien et gardiennage					NEX	04000	UNDP	72100	15 000
	Téléphone, fax et courrier					NEX	04000	UNDP	72400	5 000
	Entretien informatique & communication					NEX	04000	UNDP	73300	7 000
	Fournitures de bureau					NEX	04000	UNDP	72500	15 000
	Assurances véhicules & vignettes					NEX	04000	UNDP	74500	3 000

aly

	Divers					NEX	04000	UNDP	74500	5 000
	- Divers					UNCDF	G1310	UNCDF	74500	5 000
	Carburant véhicule/Groupe elèctrogène					NEX	04000	UNDP	73400	35 000
	Entretien et réparation véhicules					NEX	04000	UNDP	73400	5 000
	Frais de mission					NEX	04000	UNDP	71600	20 000
	Sous-total installation et fonctionnement									***119 000***
Sous-traitance										
	Audit NEX					UNDP	04000	UNDP	72100	5 000
	Renforcement des Collectivités locales / Formation en décentralisation (vulgarisation code des collectivités)					NEX	04000	UNDP	75700	5 000
	ISS – Implementing Support Services					UNDP	04000	UNDP	75100	15 000
	Etude de faisabilité PTF					UNDP	04000	UNDP	71300	3 000
	Comité de pilotage					UNCDF	G1310	UNCDF	71200	5 000
	Revue technique					UNCDF	G1310	UNCDF	71600	15 000
	- Travel/Mission					UNCDF	G1310	UNCDF	71600	13 000
	Mediatisation et visibilité du programme					NEX	04000	UNDP	74500	8 000
	Sous-total									***69 000***
Total fonctionnement (sous produit 5)										**353 000**
PNUD										300 000
FENU										300 000
PLAN GUINEE										PM
SEMAFO										PM
SAG										PM
CRD										50 000
TOTAL GENERAL										**650 000**

ay